L

l'an c

En
nous
résult
chère
souffl
tienté
de l'e

No
copal
cepti

Ma
core
d'aut
dérog
l'esse
au rè
vos p
enter
des a
leur
plus
trait

N
aprè
subs
à de
notr

11

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,

7 MAI, 1849.

MONSIEUR LE CURÉ,

L'AGE avancé de Monseigneur l'Archevêque et la faiblesse de sa santé ne lui permettant plus de visiter en personne les paroisses de son diocèse, nous comprenons qu'il est de notre devoir de nous charger de cette œuvre importante, comme déjà nous avons commencé à le faire l'an dernier pour la même raison.

En voyant la population s'accroître rapidement et se répandre dans toutes les parties du pays, nous ne saurions interrompre le cours annuel des visites épiscopales dans les paroisses, sans qu'il en résultât un préjudice notable au salut des âmes et au développement des vérités religieuses en notre chère patrie. Exposée incessamment à l'invasion des mauvaises doctrines que l'esprit des ténèbres souffle et répand avec profusion dans les autres parties de la catholicité et jusqu'au cœur de la chrétienté, elle a besoin d'être soutenue par la voix même du premier pasteur, et ranimée par les dons de l'esprit saint qui éclairait les premiers fidèles et les fortifiait dans les épreuves et les persécutions.

Nous vous annonçons donc que nous nous proposons de commencer prochainement la visite épiscopale et en conséquence nous vous invitons à préparer les jeunes gens de votre paroisse à la réception du Sacrement de Confirmation.

Mais, comme le nombre des paroisses à parcourir est considérable et qu'en outre, il nous reste encore à visiter plusieurs townships et missions où il n'y a jamais eu de visite épiscopale, ainsi que d'autres localités où il n'y en a pas eu depuis long-temps, nous nous trouvons dans la nécessité de déroger à la louable coutume de donner des missions en même temps. Nous nous bornerons donc à l'essentiel, c'est-à-dire à l'administration du Sacrement de la Confirmation, aux visites d'usage et au règlement des comptes de fabriques. Il doit par conséquent être entendu, et nous désirons que vos paroissiens en soient prévenus, que dans chaque paroisse les prêtres qui nous accompagneront entendront d'abord les confessions de ceux qui devront être confirmés, et qu'ils n'entendront celles des autres paroissiens qu'autant que l'œuvre à laquelle les circonstances nous forcent de nous borner leur laissera le temps de le faire. Au reste, nous pouvons d'autant plus en agir ainsi que depuis plusieurs années le zèle de messieurs les curés a mis en vigueur la louable et sainte pratique des retraites paroissiales, qui ont toujours produit des fruits abondants de ferveur, de piété et de salut.

Nous commencerons les exercices de la visite ~~nous rendrons~~ dans votre paroisse le mardi 3 juillet après midi. ~~Une demi heure après notre arrivée il y aura~~ une instruction, et l'ordre des exercices subséquents sera alors expliqué sur le lieu. ~~Nous en partirons le~~ ‡ à deux heures après-midi, et messieurs les marguilliers nous procureront, ainsi qu'aux personnes de notre suite, les voitures précisément nécessaires pour nous transporter à la paroisse suivante.

‡ Nous terminerons les exercices

On observera pour le cérémonial de la visite tout ce qui est prescrit par le rituel et au processionnal.

Vous êtes prié de communiquer cette lettre aux fidèles de votre paroisse, au prône de la messe, le premier dimanche ou fête après sa réception.

Nous sommes bien affectueusement,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

(Signé) + Th. de Sidyme

Note confidentielle. La visite épiscopale ne pouvant produire le bien que l'on en doit attendre si l'évêque visiteur n'est pas mis au fait tant du bien qui s'opère dans les paroisses que des abus qui peuvent y exister, Messieurs les curés sont priés de dresser d'avance et de nous remettre, dès notre arrivée dans leurs paroisses, des notes qu'ils jugeront propres à remplir cet objet.